

[À propos de EthicsPoint](#)

[Signaler une violation – Généralités](#)

[Sécurité et confidentialité du rapport](#)

[Conseils et bonnes pratiques](#)

À propos de EthicsPoint

Comment EthicsPoint fonctionne-t-il ?

EthicsPoint est un outil de reporting intégré confidentiel créé par NAVEX Global. Il aide l'encadrement et les employés à travailler ensemble pour gérer la fraude, les abus, et tout autre comportement frauduleux au sein de l'Entreprise, tout en cultivant un climat de travail positif.

Pourquoi a-t-on besoin d'un système comme EthicsPoint ?

- Nous pensons que nos employés sont notre principal atout. En créant une communication ouverte nous pouvons entretenir un cadre de travail positif et améliorer la productivité.
- Les sociétés cotées en bourse ont l'obligation légale d'avoir un outil de reporting anonyme pour reporter directement les fraudes de comptabilité et d'audit au comité d'audit.
- Un système de reporting efficace contribue à nos efforts de développer une culture d'intégrité et de prise de décision éthique.

Signaler une violation – Généralités

Puis-je signaler une violation par Internet ou par téléphone ?

Oui. Avec EthicsPoint, vous avez la possibilité de signaler une violation de façon anonyme et confidentielle, par téléphone ou sur Internet.

Quel type de situations dois-je signaler ?

Le système EthicsPoint est conçu pour qu'un employé puisse signaler toute violation de notre Code de bonne conduite, ou tout autre préoccupation que vous pourriez avoir.

Si je constate une violation, n'est-il pas plus simple d'en parler à mon responsable, à la sécurité, ou aux ressources humaines pour qu'ils puissent s'en occuper ?

Nous attendons de vous que vous signaliez tout comportement en violation avec notre Code de bonne conduite. Vous devriez reporter vos préoccupations de préférence à votre responsable direct ou tout autre membre de l'équipe de direction. Néanmoins, les circonstances vous empêchent parfois de procéder de telle façon. C'est pour cette raison que nous avons développé un partenariat avec EthicsPoint. Nous préférons que vous signaliez un abus de façon anonyme plutôt que pas du tout.

Pourquoi signaler ce que j'ai constaté ? Qu'est-ce que ça me rapporte ?

Nous avons tous le droit de travailler dans un cadre positif et ceci implique la responsabilité d'avoir un comportement éthique et de signaler toute personne que ne l'aurait pas. Travaillons ensemble pour préserver un cadre de travailler sain et productif. Un comportement frauduleux peut compromettre l'existence d'une Entreprise.

Mes responsables veulent-ils vraiment que je fasse un rapport ?

Bien évidemment. En fait, nous *avons besoin* que vous fassiez ce rapport. Vous savez ce qui se passe au sein de l'Entreprise — en bien comme en mal. Vous êtes peut-être la première personne à découvrir un sujet de préoccupation. Votre rapport peut minimiser son impact négatif potentiel sur l'Entreprise et ses employés. De plus, votre contribution peut servir à identifier des sujets pouvant améliorer notre culture d'entreprise et notre performance.

Qu'advient-il de ces rapports ? Qui y a accès ?

Les rapports sont saisis directement sur le serveur sécurisé de EthicsPoint pour empêcher toute atteinte à la sécurité. EthicsPoint ne donne accès à ces rapports qu'à un petit nombre de collaborateurs de l'Entreprise chargés de les étudier, basé sur le type de violation et le lieu de l'incident. Tous ces destinataires ont été formés pour gérer ces rapports dans la plus haute confidentialité.

Ce système n'est-il pas comparable à une surveillance des employés ?

Le système EthicsPoint est focalisé sur les aspects positifs de notre philosophie, et nous garantit un climat de travail éthique où nous nous sentons protégés et en sécurité. Nous vous encourageons à demander conseil pour tout dilemme d'éthique, pour faire des suggestions positives ou faire remonter une préoccupation. De nos jours, une communication efficace au travail est essentielle et ceci est un bon outil pour l'améliorer.

Nous avons sélectionné soigneusement le meilleur outil de reporting pour être à la hauteur de nos obligations de conformité tout en préservant un cadre positif.

Sécurité et confidentialité du rapport

J'ai cru comprendre que tout rapport que j'envoie à partir d'un ordinateur de l'Entreprise génère un journal sur le serveur indiquant le nom du site Internet auquel je me suis connecté. Cela ne va-t-il pas m'identifier comme étant à l'origine du rapport ?

EthicsPoint ne génère ni ne conserve aucun journal de connexion comportant les adresses IP, donc aucune information connectant votre PC à EthicsPoint n'est disponible. En fait, EthicsPoint a l'obligation contractuelle de ne pas rechercher l'identité de la personne effectuant le rapport.

Si vous n'êtes pas à l'aise pour faire votre rapport depuis votre PC au bureau, vous pouvez le faire en dehors de l'Entreprise (cybercafé, domicile d'un ami, etc.) par le biais du site Internet sécurisé de EthicsPoint. De nombreux collaborateurs choisissent cette option. Les données de EthicsPoint montrent que moins de 12 % des rapports sont fait durant les heures de bureau.

Puis-je faire un rapport depuis mon domicile et garder l'anonymat ?

Un rapport effectué depuis votre domicile, l'ordinateur d'un voisin, ou un portail Internet reste sécurisé et anonyme. Un portail Internet n'identifie jamais l'utilisateur par son identifiant et le système EthicsPoint efface les adresses Internet pour préserver entièrement l'anonymat. De plus, EthicsPoint a l'obligation contractuelle de **ne pas** rechercher l'identité de la personne effectuant le rapport.

J'ai peur que les informations que je donne à EthicsPoint ne contribuent à révéler mon identité. Comment garantir que cela ne sera pas le cas ?

Le système EthicsPoint est conçu pour préserver votre anonymat. Cependant, si vous souhaitez garder l'anonymat vous, en tant que personne effectuant le rapport, devez vous assurer que les informations ne révèlent pas votre identité par accident. Par exemple, « Depuis mon poste de travail à côté de Jan Smith... » ou encore « Durant mes 33 années... ».

La hotline téléphonique gratuite est-elle également confidentielle et anonyme ?

Oui. On vous demandera le même type de renseignements que ceux que vous donneriez par Internet et votre correspondant notera vos réponses sur le site Internet de EthicsPoint. Ces rapports sont sujets aux mêmes mesures de sécurité et de confidentialité durant leur transfert.

Et si je veux m'identifier quand je fais mon rapport ?

Il existe une rubrique où vous pouvez vous identifier, si vous choisissez de le faire.

Conseils et bonnes pratiques

Je suis au fait de manquements à l'éthique de la part de certaines personnes mais cela ne me touche pas. Pourquoi m'embêter à faire un rapport ?

Notre Entreprise choisit de promouvoir un comportement éthique. Tout manquement à l'éthique, à tout niveau, est préjudiciable à l'Entreprise, à ses employés, et à vous-même. Vous n'avez qu'à penser aux récents scandales d'entreprises pour comprendre les dégâts qu'un manquement à l'éthique peut faire à une entreprise saine. Donc si vous êtes au fait de comportements répréhensibles ou de manquements à l'éthique, dites-vous que c'est votre devoir de le reporter pour vos collègues et vous-même.

Je ne suis pas certain que ce que j'ai observé ou entendu est en violation avec les procédures de l'Entreprise ou représente un manquement à l'éthique, mais cela me semble douteux. Que faire ?

Faites un rapport. EthicsPoint vous guide dans la préparation et la soumission de votre rapport pour qu'il soit correctement compris. Nous préférons que vous signaliez une situation qui s'avère être anodine plutôt que de laisser passer un manquement à l'éthique parce que vous n'étiez pas sûr.

Et si mon responsable ou d'autres dirigeants sont impliqués dans une violation ? Ne vont-ils pas obtenir une copie du rapport et étouffer l'affaire ?

Le système EthicsPoint et la diffusion des rapports sont conçus pour que les personnes impliquées ne soient pas prévenues et n'aient pas accès aux rapports dans lesquels elles sont citées.

Et si je me souviens de quelque chose d'important au sujet de l'incident après avoir fait mon rapport ? Ou si l'Entreprise a d'autres questions à me poser au sujet de mon rapport ?

Lorsque vous faites un rapport sur le site Internet EthicsPoint ou par le biais du centre d'appel EthicsPoint, vous recevez un identifiant unique et vous choisissez un mot de passe. Vous pouvez revenir dans le système soit par Internet, soit par téléphone, et accéder au rapport d'origine pour y ajouter des détails ou répondre à une question posée par un représentant de l'Entreprise et ajouter des informations qui permettront de résoudre le problème. Nous vous conseillons vivement de retourner sur le site dans les délais indiqués pour répondre aux questions de l'Entreprise. L'Entreprise et vous-même êtes engagés dans une « discussion anonyme », où les situations même les plus délicates ne sont pas juste identifiées, mais aussi réglées.

Le suivi de ces rapports est-il autant sécurisé que le premier ?

Toutes les correspondances sur EthicsPoint sont sujettes au même niveau de confidentialité que le rapport initial et faites sous le couvert de l'anonymat.

Puis-je faire un rapport même si je n'ai pas accès à Internet ?

Vous pouvez faire un rapport depuis n'importe quel ordinateur ayant un accès Internet. Vous pouvez le faire depuis votre domicile. De nombreux lieux publics, comme la bibliothèque, ont des accès Internet depuis leurs ordinateurs. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur ou n'êtes pas à l'aise d'en utiliser un, vous pouvez contacter la hotline gratuite de EthicsPoint, disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.